

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

ENTRAIDE & SOLIDARITÉS MAGAZINE

# Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • [infos@entraide-et-solidarites.fr](mailto:infos@entraide-et-solidarites.fr) • N°325 / Avril 2024

## Précarité alimentaire : le retour de la soupe populaire !



### **LOI IMMIGRATION :**

la vision des asso-  
ciations

**Page 2**

### **SANS-ABRIS :**

la ville de Tours  
« se mouille »

**Page 3**

### **LA BARQUE**

vogue vers  
une nouvelle escale

**Page 12**

### **QUEL AVENIR**

pour  
*La Maison ?*

**Page 13**

## Sur le fil du rasoir

Notre association aura bientôt 77 ans. Elle a été créée sur des valeurs - laïcité, accueil inconditionnel, combattre la pauvreté et toutes formes d'exclusions, redonner sa dignité à toute personne - et vise une transformation de la société dans laquelle la pauvreté n'existerait plus.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à donner notre avis et à nous positionner par rapport à des projets de loi, des décisions, des actions qui nous semblent contraires à ces valeurs, qui, soit dit en passant, sont en cohérence avec les principes constitutionnels de notre République. Mais nous ne sommes pas un parti politique. Nous ne sommes pas un syndicat. Notre boussole, ce sont nos valeurs.

Alors nous sommes parfois sur la sellette : nous ne serions pas assez revendicatifs pour les uns, trop engagés pour les autres...

Nous nous battons toujours pour que tous les êtres humains aient accès aux minima qui permettent de vivre dignement : un toit, à manger, un travail, l'accès aux soins, à la culture et au sport.

Pour cela nous travaillons avec tous les élus de la République, avec les représentants de l'État, des collectivités territoriales et des institutions. Nous accueillons les élus qui viennent nous voir. Nous nouons des partenariats avec d'autres associations, nous donnons notre avis dans les médias, ou nous l'écrivons aux décideurs, nous participons aux fédérations de notre secteur...

Il n'est pas question de répudier notre raison d'être, ce à quoi nous croyons, mais en même temps nous travaillons avec les pouvoirs publics, en toute confiance et en toute loyauté dès lors que nous pouvons participer avec nos compétences et nos savoir-faire à la mise en œuvre de politiques publiques qui vont dans le sens de nos valeurs. C'est ce que nous appelons « conjuguer militantisme et professionnalisme ».

La critique au nom d'un monde parfait est nécessaire et souvent valorisante. Mais notre engagement, s'il peut nous mettre en position inconfortable, nous ancre dans l'action pour un monde meilleur. Sur le fil du rasoir...



François Ferrisse,  
président d'Entraide  
& Solidarités

## Loi Immigration : la vision des associations

Le 25 janvier, le Conseil constitutionnel a procuré un soulagement en censurant 35 articles sur 86 de la loi, dont ceux relatifs aux prestations familiales, au droit du sol, au délit de séjour irrégulier, au droit au séjour pour les étrangers malades... Mais ce soulagement est en réalité en trompe-l'œil.

D'une part, parce que les articles censurés l'ayant été pour des raisons essentiellement procédurales, et non sur le fond, de nouveaux combats seront à mener contre des mesures exhumées de la loi mais réintroduites au Parlement. D'autre part, parce que la loi votée demeure porteuse de régressions majeures : suppression des catégories protégées contre les expulsions, extension sans précédent de la double peine, fin de la stabilité des titres de séjour, creusement des inégalités dans les territoires ultramarins, pour ne citer qu'elles, sont autant de mesures profondément attentatoires aux droits fondamentaux des personnes, qui stigmatisent, répriment, excluent et mettent en danger.

Le 30 janvier, le ministère de l'Intérieur a publié une première instruction aux préfets, et le 5 février sont parues quatre circulaires concernant « la lutte contre les filières d'exploitation des étrangers en situation irrégulière (passeurs, travail illégal, marchands de sommeil), l'admission au séjour des ressortissants étrangers justifiant d'une expérience professionnelle salariée dans les métiers en tension, la fin de placement en rétention des étrangers mineurs, et l'expulsion et l'éloignement des étrangers délinquants ».

### De fausses bonnes mesures...

- **Quand la langue française devient un outil de discrimination et d'exclusion :** l'article 20 rehausse fortement les exigences des tests de français.
- **Quand l'article 27 crée une voie de régularisation par le travail pour les seules personnes exerçant un métier en tension :** le préfet pourra délivrer une carte de séjour « travailleur temporaire » ou salarié d'un an sous certaines conditions (notamment la durée de séjour et les périodes travaillées). L'article précise cependant que ces conditions ne sont pas opposables au préfet. Autrement dit, le préfet a toute latitude pour décider ou non d'accorder un titre de séjour.
- **Quand l'article 21 limite à trois les renouvellements des cartes de séjour temporaires sur le même motif.**

### Un volet répressif étendu...

Quelques exemples. L'article 7 renforce la marge de manœuvre de l'autorité administrative pour décider de la délivrance des OQTF (obligation de quitter le territoire français). L'article 64 prévoit une OQTF automatique pour les personnes définitivement déboutées de leur demande d'asile, sauf dans les cas où la préfecture envisage d'accorder un autre titre de séjour. L'article 41 généralise la possibilité de l'assignation à résidence et du placement en rétention des demandeurs d'asile dont le comportement constitue une « menace pour l'ordre public ». On retrouve ce concept vague qui laisse une importante marge d'appréciation à l'autorité administrative !

L'article 44 supprime l'obligation pour le Département de prendre en charge les jeunes majeurs de moins de 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance avant leur majorité s'ils font l'objet d'une OQTF. Le parcours scolaire et professionnel de ces jeunes risque d'en être fortement impacté.

Face à un risque majeur de régression des droits fondamentaux des personnes en situation de précarité, la Fédération des Acteurs de la Solidarité est entrée dans une période de mobilisation renforcée, en réaffirmant des principes auxquels notre association adhère pleinement.

Marie-Paul Legras-Froment,  
administratrice d'Entraide & Solidarités  
et de la FAS

## Urgence : l'accueil inconditionnel réaffirmé par la justice... en vain !

Début avril, après la fermeture d'un centre d'accueil provisoire, la Ville de Tours a décidé pour la première fois de se substituer à l'État afin de mettre à l'abri une quarantaine de personnes. Puis de poursuivre l'État...

L'hiver dernier, quand il a fait vraiment froid, la préfecture d'Indre-et-Loire a fait ouvrir par deux fois le gymnase municipal des Fontaines, à Tours. Au total, 60 personnes ont été mises à l'abri durant trois semaines. Puis elle a obtenu 168 000 € de crédits supplémentaires afin d'ouvrir, pour la première fois, un nouveau lieu d'accueil temporaire : pendant deux mois, de fin janvier à début avril, ce « plan hiver » offrait 80 places au CTRO (Centre technique régional omnisports) à la vallée du Cher. Une « rotation » des bénéficiaires a permis d'y héberger provisoirement plus de 150 personnes, dont une trentaine d'enfants.

Dans les deux cas, au gymnase et au CTRO, notre association a accepté de gérer ces structures qui n'imposaient pas une « remise à la rue » chaque matin, et ses travailleurs sociaux ont fourni le meilleur accompagnement social possible dans ces conditions. À la fermeture du CTRO le 2 avril plusieurs dizaines de personnes, dont des enfants, n'ont pas trouvé de solution auprès du 115. Le collectif Pas d'enfant à la rue, créé début 2023 autour de l'école Michelet, les a installées durant trois nuits au palais des sports voisin.

Le maire de Tours, Emmanuel Denis, n'ayant pas obtenu du préfet « une solution satisfaisante », a décidé vendredi 5 avril d'ouvrir **pour un mois** le gymnase Racault : « L'hébergement d'urgence n'est pas notre compétence ; nous sommes hors cadre légal, hors cadre budgétaire, mais l'humanité nous somme de répondre ». C'est une première en Indre-et-Loire. Mais le problème se pose à nouveau début mai...

Le soir même, une dizaine de tentes et le matériel nécessaire y étaient installés, et la gestion confiée à notre association. Ce gymnase abrite depuis près de 50 personnes, des ménages avec enfants orientés ici par les services de la Ville. Entraide & Solidarités a constitué une équipe de 7 salariés pour assurer une présence 24h sur 24, et sa cuisine centrale fournit la restauration. Notre association a également recours à des bénévoles, en appui de ses travailleurs sociaux. La Ville de Tours prévoit d'engager environ 50 000 euros pour une action qui ne relève pas de sa responsabilité. Mais elle en demandera le remboursement à l'État, et introduira un **recours en justice** en cas de refus. Il s'agit donc d'un geste non seulement humanitaire mais aussi politique, comme l'ont déjà fait Bordeaux, Grenoble, Lyon, Rennes et Strasbourg.

### UNE DÉCISION DE JUSTICE

*De mai à octobre 2023, la préfecture de la Haute-Garonne a mis fin à l'accueil à l'hôtel de 658 personnes dont 311 enfants. Ces décisions ont été annulées par le Tribunal administratif et les principes suivants ont été réaffirmés : l'hébergement d'urgence est inconditionnel et n'a pas à prendre en compte la régularité du séjour, ni la durée déjà effectuée, et la saturation du dispositif ne justifie pas la non-prise en charge.*

*C'est une très belle nouvelle du côté du Droit et pour les personnes, se réjouit la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Un recours collectif a été lancé par la Fédération et d'autres associations sur des mesures similaires prises par des préfets.*



### La gestion « au thermomètre » perdue

Annoncée il y a trois ans, la fin de la « gestion au thermomètre » des mises à l'abri s'est pourtant poursuivie l'hiver dernier, avec son cortège de remises à la rue. Et de « morts de la rue » : plus de 150 en France depuis le début de l'année. « Il est plus impératif que jamais de mettre en œuvre une politique pluriannuelle de la rue au logement », estime la Fédération des Acteurs de la Solidarité. La FAS a mené une enquête auprès des SIAO/115 (Services intégrés d'Accueil et d'Orientation) sur les réponses apportées par l'État aux vagues de froid. Par rapport à l'année dernière, 49 % des départements constatent une détérioration des réponses, 44 % une stabilisation et 7 % une amélioration.

La Fédération rappelle l'attente des mesures issues des 120 millions d'euros annoncés par le (précédent) ministre du Logement. Malgré un niveau record de places d'hébergement, « la situation restera problématique » tant que l'on ne s'attaquera pas aux raisons du sans-abrisme : échecs de la prise en charge des jeunes sortis de l'Aide sociale à l'Enfance, des femmes victimes de violences, des difficultés de santé mentale et d'addictions, des conditions de logement des travailleurs pauvres, des étrangers empêchés de travailler avec des papiers et d'un accès au logement totalement saturé... ».

## Qui sont les personnes accueillies en centre d'hébergement d'urgence ?

L'Observatoire des Inégalités commente une enquête de 2021 du ministère des Solidarités sur les « 200 000 personnes qui dorment ou vivent dans un centre d'hébergement d'urgence ». Par ailleurs, l'Observatoire « lance un appel à soutien pour éditer son troisième Rapport sur les riches en France ».

Observatoire des inégalités, 15 rue Jacques-Marie Rougé, 37000 Tours, [contacts@inegalites.fr](mailto:contacts@inegalites.fr), 02 47 44 63 08

# Seulement manger à sa faim...



Au « repas solidaire » servi par E&S en octobre dernier

Pour les plus anciens d'entre nous la « soupe populaire », même s'ils ne l'ont pas connue personnellement, évoque les distributions alimentaires de rue. Des images de livres d'histoire qui renvoient à l'après-guerre ou aux grandes crises économiques dans le monde. Mais si vous pensez la chose définitivement enfouie dans la mémoire collective, détrompez-vous ! Depuis bon nombre d'années déjà, la précarité alimentaire est redevenue en France d'une sinistre actualité, et ne cesse de s'aggraver.

Tout le monde connaît la Banque alimentaire et ses collectes, qui fournissent les Restos du cœur parmi bien d'autres associations. Ou encore les épiceries solidaires, comme celle que nous gérons à Chinon. Ce sont là de véritables institutions qui viennent en

aide à des citoyens démunis, pourtant parfaitement intégrés parfois, voire salariés. Mais nous traitons surtout dans ce « dossier » d'une réalité plus grave encore : la situation de centaines de personnes rien que dans l'agglomération tourangelle, qui ne mangent pas à leur faim, qui ne survivent que grâce au produit de la manche, grâce à des distributions alimentaires gratuites, grâce à une « soupe populaire » qui ne dit pas son nom. Elle a changé de nom sans doute parce que c'est une honte et un scandale dans un pays où les inégalités se creusent continuellement, où cohabitent le meilleur et le pire !

De l'État à la commune en passant par la Région, le Département et la Métropole, chacun y va de sa « politique alimentaire », qui pour inciter à

« manger mieux », qui pour vanter les qualités du bœuf local, qui pour accroître la part du bio dans les cantines, favoriser les circuits courts ou aider à l'installation des producteurs. La Touraine ne compte plus ses confréries gourmandes, et dans une ville de Tours labellisée « cité de la gastronomie », on aime mettre en avant l'art culinaire.

Tout cela est sans doute nécessaire. Mais dans le même temps se démènent ici des associations et des bataillons de bénévoles pour que les plus pauvres ne meurent pas de faim. Et ne se révoltent pas... Ce dossier, qui ne prétend pas même recenser toutes les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire, aimerait contribuer à la recherche de solutions pérennes pour que chacun, s'il ne peut que survivre, le fasse au moins dans une dignité retrouvée.

J-P. Mercier

## Le réveil des consciences ?

On ne peut pas dire qu'il ne se passe rien. Que le ministère de l'Agriculture soit devenu aussi celui « de la souveraineté alimentaire » ne signifie pas, hélas, que chaque Français pourra subvenir à ses besoins ! Mais comme en matière de logement social ou d'hébergement d'urgence, il y a une prise de conscience de l'insuffisance criante des moyens face à cet autre besoin élémentaire : manger simplement à sa faim. Insuffisance des moyens disponibles, ou mobilisés, car les ressources existent : beaucoup de logements restent vides au-dessus de la tête des gens à la rue, et le gaspillage alimentaire est évalué à dix millions de tonnes par an en France !

Aucune enquête ne peut prétendre à l'exhaustivité, aucun organisme n'est allé sonder les estomacs jusqu'au fond de nos campagnes, d'autant que la situation d'un ménage peut fluctuer au gré notamment des saisons. Mais aujourd'hui selon le Secours populaire une personne sur trois se priverait d'un repas par jour, des jeunes comme des personnes âgées, des salariés pauvres comme des étudiants, des familles monoparentales comme des personnes à la rue. Des millions ont recours à des distributions alimentaires, mais ils sont plus nombreux encore à se déclarer en « insécurité alimentaire ».

Les pouvoirs publics ont fini par instiller des campagnes et puis des lois, comme Égalim, notamment contre le gaspillage. Des institutions, des collectivités, des chercheurs et des mouvements associatifs se mobilisent. Et l'État a lancé en 2020 le COCOLUMA (Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire) pour tenter de coordonner les initiatives en tous sens afin de construire des réponses à la hauteur nécessaire. Ces forces vives font émerger ou ressurgir une notion de **droit à l'alimentation** – dont on peut s'étonner qu'elle vienne si tard après le droit au logement par exemple. En souhaitant qu'il y soit mieux répondu ! L'idée aussi d'une « **sécurité sociale alimentaire** » fait son chemin. On aimerait y voir un progrès, mais c'est plutôt prendre acte d'une « cuisante » régression...



### Des enjeux démocratiques

Le puissant **Collectif Alerte** par exemple, organisait en février dernier à Orléans une conférence sur l'alimentation avec Bénédicte Bonzi, docteure en anthropologie sociale, auteure de *La France qui a faim* (lire en encadré). Les conclusions de cette rencontre ont été portées le 10 avril devant le Comité régional sur l'Alimentation (COLUREPA), c'est-à-dire sur le terrain politique, pour pousser à une meilleure connaissance en vue d'une refonte d'un système d'aide alimentaire jugé dépassé. Et à une articulation « avec le Pacte des Solidarités, et son axe transition écologique et solidaire ».

Autre exemple récent, et qu'on espère significatif, des travaux prometteurs et pistes de recherche en cours : le Conseil régional Centre-Val de Loire finance un projet croisé entre le Berry et la région du Tamil Nadu, en Inde, sur la précarité alimentaire et les changements socio-environnementaux qu'elle peut entraîner. Sous l'égide de Centre Sciences, de premiers résultats ont été présentés fin janvier en conférence publique. Ils s'appuient notamment sur des expériences menées à Vierzon pour la conversion des « délaissés urbains », qui montrent les enjeux sociaux et économiques des notions de **démocratie et d'équité alimentaires**. Et confirment que la lutte durable contre l'« alimentation à deux vitesses » ne passe pas par des dons verticaux, (con) descendants, mais par des stratégies horizontales qui mettent en œuvre des actions de solidarité impliquant le plus grand nombre.

### La France qui a faim

#### Le don à l'épreuve des violences alimentaires

*« En France, dans ce pays riche où l'agriculture se veut productiviste et exportatrice, une personne sur dix doit recourir à des dispositifs d'aide alimentaire. Les Restos du cœur en sont l'un des acteurs principaux. Que leur existence soit devenue indispensable révèle l'absurdité et la triple faillite de notre système... À travers l'incroyable travail réalisé par l'association fondée par Coluche il y a bientôt quarante ans, on pourrait croire que les dons de nourriture et de temps répondent au droit à l'alimentation. Pourtant, il n'en est rien. Sur le terrain, les bénévoles sont en souffrance. Ils constatent que leur action, loin d'aider à sortir de la pauvreté, consiste surtout à maintenir une paix sociale, en évitant des vols et des émeutes de la faim. Car l'impossibilité d'accéder à la nourriture est une violence qui s'exerce contre les plus pauvres. On sort profondément ébranlé de cette enquête dans le monde invisible du quotidien de l'aide alimentaire. Et si, dans une société démocratique, l'urgence consistait moins à donner de la nourriture que des droits pleins et entiers ? »*

#### La France qui a faim de Bénédicte Bonzi

Essai collection Anthropocène (Seuil) paru le 10/03/2023  
448 pages - 22,00 €



Le président a toujours besoin de « cadres » bénévoles pour aider la Banque alimentaire



## Cette banque-là ne fait pas de profits

Ce n'est pas forcément bon signe, mais la Touraine n'a pas trainé à mettre en place une Banque alimentaire puisqu'elle existe ici depuis 1985. Sans faire de bénéfices, elle n'a pourtant pas cessé de prospérer, hélas.

Jusqu'en 2023, toute son activité reposait sur les dons. Ses collectes deux fois par an (la prochaine du 31 mai au 2 juin) sont entrées dans les mœurs. Elles ont représenté l'an dernier 150 tonnes et 60 000€. Et chaque matin quatre camions frigorifiques sortent de l'entrepôt de Saint-Pierre-des-Corps pour collecter fruits et légumes dans les grandes et moyennes surfaces. Avec les produits laitiers et autres denrées, tout est trié, pesé, identifié sur place. Chaque jour environ 3 tonnes entrent, et autant repartent pour répondre aux demandes des 63 associations et 25 CCAS desservis. « *Un répartiteur connaît parfaitement les goûts et les besoins de chacun...* » précise le président Jean-Paul Baunez.

Depuis l'an dernier, la Banque alimentaire achète aussi certains produits, avec des subventions de l'État et du Département. C'est d'autant plus nécessaire que le nombre de bénéficiaires a augmenté de 10% tandis que les dons sont à la baisse, « *avec entre les deux une inflation à 12 %...* ». La loi Egalim entrée en vigueur l'été dernier n'a rien arrangé :

« *les ventes à perte autorisées pour les promos des grandes surfaces ont entraîné une énorme baisse de produits frais pour nous !* ». Et si les dons de l'Europe se maintiennent, les prévisions budgétaires de l'État et du Département n'incitent pas à l'optimisme.

### Une conserverie en projet

Avec les 3 salariés, 123 bénévoles permanents (qui totalisent 40 000 heures de travail par an), des jeunes en service civique et des TIG (travaux d'intérêt général), cette véritable institution opère à 85 % pour l'aide alimentaire mais pas seulement : alphabétisation, vêtements, insertion, intervention dans les écoles contre le gaspillage, prévention santé (71 % de ses bénéficiaires ont des problèmes de santé), lien social – une cuisinette circule en saison – ateliers dans les associations ou les cuisines centrales des collèges, atelier de transformation pour donner « *une deuxième vie aux produits moches* », épicerie sociale pour les étudiants maintenant déléguée à la Croix-Rouge...

La Banque alimentaire prend bel et bien sa part à la prévention, à

l'éducation à la santé, donc à lutte contre la précarité.

Dernière initiative : elle est partie prenante dans la SCIC *Les Restorés* de Touraine (avec Atouts et Perspectives et la Belle et la Blette, mais aussi Entraide et Solidarités, la Chambre d'Agriculture, etc.) pour créer une conserverie à Mettray. Le dixième de sa production sera destiné à l'aide alimentaire. La Banque a acheté du matériel et un camion pour ce projet. Peut-elle aller plus loin ? Jean-Paul Baunez, qui a aussi un gros problème de gestion des déchets, est ouvert par exemple à une démarche commune auprès de la Métropole, ne désespère pas des « *projets alimentaires territoriaux* » des départements. Et reste attentif aux initiatives éparées comme la production d'insectes, la filière de glanage, etc.

**Banque alimentaire de Touraine**  
47 rue des Grands Mortiers  
37700 Saint-Pierre-des-Corps  
02 47 53 55 27  
ba370@banquealimentaire.org  
www.banquealimentaire.org



Jean-Pierre Béreau au marché de gros de Tours où les Restos ont leur siège.

## Les Restos devront-ils « cibler » toujours plus les bénéficiaires ?

Les Restos du cœur ne sont pas le moindre des clients de la Banque alimentaire de Touraine, et ils ne sont pas à la veille de s'en passer. « Notre activité en Indre-et-Loire a augmenté de 25 % de 2022 à 2023. Les inscriptions se poursuivent ce printemps et continuent d'augmenter » indique, sans se réjouir, le président Jean-Pierre Béreau. Environ 700 bénévoles œuvrent dans les 23 centres de distribution du département, où ils accueillent au total 2 500 familles, soit à peu près 8 000 personnes chaque semaine : « la moitié sont des personnes seules, un quart de familles monoparentales, et un quart de retraités, allocataires des minima sociaux... ».

Les prix de l'alimentation ayant augmenté récemment de 20 %, il s'inquiète de voir la précarité augmenter et, pour l'instant, « ni amélioration ni solution ». Sauf à « cibler » davantage encore, à réserver l'aide aux bénéficiaires du RSA et des minima sociaux. Déjà, les Restos ont durci les conditions d'accès, et réduit l'aide à quatre repas par semaine au lieu de six.

### Coluche n'en reviendrait pas !

On se souvient du coup de gueule du président national en octobre dernier, qui tirait la sonnette d'alarme. C'est que les Restos achètent environ un tiers des denrées qu'ils distribuent. Les dons et subventions y contribuent bien sûr, et le Fonds européen d'Aide aux Démunis maintient ses approvisionnements, « mais qu'en sera-t-il après les élections, sous la prochaine mandature ? ».

Les collectes souffrent, comme celles de la Banque alimentaire, de l'inflation et des conséquences de la loi anti-gaspi.

La dernière, en mars, a totalisé 130 tonnes, contre 138 l'an dernier, « ce qui ne représente que le dixième des quantités redistribuées... ».

Jean-Pierre Béreau a le souci de fournir des repas aussi équilibrés que possible.

Mais comment contribuer davantage à la lutte contre la précarité alimentaire ? Il n'est pas fermé à une diversification, mais n'a pas les moyens de passer par

exemple à des repas chauds. Le centre de distribution Febvotte soutient toutefois la Table de Jeanne-Marie toute proche. Les difficultés financières, le manque de ressources bénévoles, les limites en termes de locaux et de véhicules contraignent les Restos, « alors que des quartiers comme les Fontaines ou la Rabière, où les besoins sont évidents, n'ont pas de centres de distribution. Pas plus que des communes rurales qui accueillent des populations dans leurs logements sociaux, mais ne sont pas desservies... ».

**Restos du Cœur**  
**Marché de gros**  
**Avenue Vatel**  
**37000 Tours**  
**02 47 47 03 78**  
**ad37.siege@restosducoeur.org**  
**<https://ad37restosducoeur.org>**



Bénévoles et/ou bénéficiaires participent indifféremment à la cuisine

## Bienvenue à la Table (ouverte) de Jeanne-Marie

Rendez-vous compte : entre 120 et 150 repas sont servis gratuitement et pris sur place chaque midi au 65, rue Febvotte à Tours. « Sauf le dimanche, où on ne donne que le petit déjeuner » précise Isabelle Saillenfest, comme pour s'excuser de ne pas en faire assez... La présidente de La Table de Jeanne-Marie ne s'en rend peut-être pas compte, à force, tellement elle baigne dedans, mais cette association tient aujourd'hui une place capitale dans le paysage social tourangeau en matière de lutte contre la précarité alimentaire. Sans elle une explosion, une « révolte de la faim » aurait peut-être déjà éclaté. Elle est la soupape d'une cocotte-minute en surchauffe...

Cette « pure » association militante a déjà dix ans - c'est dire si la précarité ne date pas d'hier. Quatre structures ont alors uni leurs forces – Chrétiens Migrants, Éducation sans frontières, la Maison de Saint-Martin et Emmaüs 100 pour 1 – et décidé de servir à manger, dans la rue, à ceux qui ont faim. En 2016 l'association trouve un local rue des Abeilles, mais le perd en 2018 et se retrouve elle-même « à la rue » durant six mois. Mais les militants tiennent bon, et arrivent à installer leur sorte de service d'urgence alimentaire à la place d'une supérette, rue Febvotte. Ici, on fait plus que servir à manger.

D'abord, on fait à manger. Et ensuite on sert. A quoi ? Bien plus qu'à nourrir. « Rendre service, c'est aider les gens à surmonter leurs difficultés, qu'il s'agisse de remplir des papiers, des tarifs de Fil bleu... On fait dans la souplesse et le coup de pouce ». Isabelle, pour avoir travaillé dans le secteur social, fait la différence avec les professionnels. Il y a environ 600 adhérents qui paient, s'ils le peuvent, une cotisation annuelle de 5€. « Tout le monde est adhérent, chacun fait partie d'un tout, il n'y a pas d'assistés. Et environ 80 bénévoles viennent une ou deux fois par semaine participer aux tâches, comme la cuisine bien sûr... ». Parmi eux, une dizaine de responsables s'acquittent des tâches les plus lourdes, dont l'accueil : « c'est un poste très délicat, il faut superviser deux services, puis le nettoyage, et gérer les conflits éventuels... ».

### La faim n'attend pas...

Chaque jour, donc, des adhérents-bénévoles et souvent bénéficiaires eux-mêmes s'affairent à la préparation du repas, tandis que d'autres réceptionnent et rangent les marchandises. Les denrées viennent de la Banque alimentaire, des Restos

du cœur en face, de boulangers, de particuliers... Et le « miracle » s'opère quand la porte s'ouvre et que s'attablent des dizaines de bénéficiaires. Chaque année environ 90 tonnes de denrées arrivent à la TJM, qui sert 43 000 repas, et doit aussi évacuer 10 tonnes de déchets, ce qui n'est pas un mince problème.

Comment améliorer dans l'agglomération la situation de ceux qui ont faim ? Née d'un réseau militant, la « TJM » travaille elle-même en réseau, des réseaux qui incluent beaucoup de particuliers. Et si la Table est ouverte à beaucoup de propositions, elle ne semble pas attendre plus que ça des pouvoirs publics, « qui imposent toujours des contraintes ». Isabelle Saillenfest, en tout cas, préférerait « que la population s'engage » ! C'est que la moindre organisation collective « mange » beaucoup de temps. Or, c'est tous les jours que les gens ont faim...

**Table de Jeanne-Marie**  
65 rue Febvotte, 37000 Tours  
06 88 25 20 96  
latabledejeannemarie@gmail.com  
www.latabledejeannemarie.org



## Le « Resto des maraudes » : solidaire, oui. Mais jusqu'à quand ?



Pour cause de travaux, le resto doit trouver un autre lieu cet été

L'augmentation des besoins alimentaires au fil de ces dernières années s'est mesurée aussi aux camions des maraudes, celle d'Entraide & Solidarités et celle de la Croix-Rouge. La nôtre, trois jours par semaine, subissait une pression croissante au point que le camion était devenu essentiellement un food-truck. Si l'aide alimentaire a toujours été un moyen d'écouter, de diagnostiquer la situation et les besoins, d'orienter, etc., professionnels et bénévoles accaparés par la distribution alimentaire n'avaient plus le temps de travailler le lien social.

L'année 2022 a vu mûrir entre E&S, l'Association Jeunesse et Habitat (AJH) et la Croix-Rouge, le projet de **restaurant solidaire**, le « resto des maraudes », qui a ouvert ses portes fin janvier 2023. Le restaurant du Foyer de jeunes Travailleurs d'AJH, rue Bernard-Palissy à Tours, était peu fréquenté le soir ; de son côté, la cuisine centrale d'E&S était en mesure de confectionner des repas complets ; et l'État a accepté de financer cette innovation.

Depuis, cinq soirs par semaine, 50 repas sont pris sur place gratuitement par des bénéficiaires inscrits. Il faut être sans logement, ou en famille à l'hôtel, ou encore hébergé chez des tiers, et chaque inscrit peut venir deux fois par semaine. Pour ceux qui ont des ressources, elles ne doivent pas dépasser 650 € mensuels.

**En 2023, 372 personnes différentes, dont 50 femmes et 20 enfants, ont consommé 6 670 repas. La moitié d'entre eux vivaient en squat, 30 % étaient à la rue... Accueillis par des bénévoles d'E&S, de la Croix-Rouge, et le personnel de cuisine d'AJH, ils trouvent ici, dans un cadre sain et sécurisé, une alimentation équilibrée qu'ils prennent au côté des autres usagers du restaurant.**

**Mais un professionnel de notre association est également présent en permanence. De sorte que, si l'alimentaire domine, la fonction sociale n'est pas absente : la situation de chacun est enregistrée, des orientations peuvent être examinées et suivies, le lien peut**

**être fait avec d'autres services, etc. Mais des travaux sont prévus cet été et le resto doit trouver une autre lieu pour trois mois...**

Pour 2024, le restaurant solidaire est financé par le Commissariat régional à la lutte contre la pauvreté, avec une aide de la Ville de Tours (pour environ 150 000 € au total). **Mais alors qu'il est loin de satisfaire tous les besoins, sa pérennité n'est pas assurée au-delà de cette année.**

Notre association poursuit sa réflexion sur la précarité alimentaire, pour une meilleure connaissance des besoins, des ressources, des moyens de combler les manques, etc., dans le but de contribuer à la construction de réponses, avec tous ceux qui le voudront.

Dans le même temps, les maraudes ont été adaptées. Depuis septembre dernier elles se déroulent l'après-midi et pratiquent donc l'« aller vers ». Elles se sont donc recentrées sur leur raison d'être.

## Les associations n'ont pas attendu...



L'épicerie solidaire de Chinon  
à plus de onze ans

D'autres contributeurs associatifs interviennent efficacement dans ce domaine, depuis longtemps, sans attendre une hypothétique coordination « venue d'en haut ». Ainsi du **Secours catholique** avec la cuisine partagée d'Inter'Aide, animée par des bénévoles pour des femmes avec ou sans enfant. Ou encore avec son Fraterni-bus, équipé de deux plaques et d'un frigo, qui va à la rencontre des habitants non seulement pour leurs besoins alimentaires créer du lien social, mais aussi pour sensibiliser les mairies, comme récemment à Descartes ou encore dans le quartier Gentiana à Tours nord. Le Secours catholique a aussi implanté à Chinon un potager en carré pour travailler avec les habitants sur « le lien à la terre » et au-delà, sur la transformation des

produits et d'autres animations en cours de réflexion.

De son côté le **Secours populaire** n'est pas en reste. L'aide alimentaire est très souvent le premier contact pris avec l'association. Elle y répond immédiatement, avant de s'informer des difficultés de la personne et de chercher des solutions. Des jardins partagés, des ateliers cuisine permettent d'aller bien au-delà de l'aide directe pour engager là aussi une œuvre de prévention et d'éducation.

Les **épicerie solidaire**, ou sociales, sont maintenant nombreuses en Indre-et-Loire. Elles ne vendent pas - à prix modiques - que des produits alimentaires bien sûr, mais elles complètent très utilement les dispositifs existants. Surtout lorsqu'elles proposent également de nombreuses animations ludiques ou éducatives,

comme par exemple les ateliers cuisine de l'Embarcadère\* d'Entraide & Solidarités à Chinon.

On trouve de plus en plus de jeunes dans la précarité, y compris chez les **étudiants**, ce qui a suscité la création d'entités où souvent les bénévoles ne donnent pas seulement, eux non plus, dans l'aide alimentaire : Les Halles de Rabelais (dès 2009 !), Les Bonnes Mines, Le P'tit Kadi...

Enfin, sous la pression des besoins, et peut-être aussi pour rechercher une cohésion sociale de moins en moins évidente, des **initiatives éparées**, moins structurées et parfois confidentielles se font jour. On ne peut les citer toutes, d'autant qu'elles ne sont répertoriées nulle part, mais cela va des « frigos solidaire » implantés çà et là aux jardins collectifs comme celui cultivé à La Riche par la pension de famille Dolbeau d'E&S...

### Secours Catholique

17 bis quai Portillon  
37100 Tours, 02 47 21 08 94  
<https://indreetloire.secours-catholique.org>

### Secours Populaire

118, bd Tonnelé, 37000 Tours, 02 47 38 89 85  
<https://www.secourspopulaire.fr/37/>

[www.univ-tours.fr/campus/vie-pratique/les-aides](http://www.univ-tours.fr/campus/vie-pratique/les-aides)

### \*L'Embarcadère

12 quai Pasteur, 37500 Chinon, 02 47 93 94 49  
[embarcadere@entraide-et-solidarites.fr](mailto:embarcadere@entraide-et-solidarites.fr)

## Les incontournables CCAS

Parmi les acteurs institutionnels, les **CCAS** (Centre communaux d'Action sociale) jouent un rôle très important dans la lutte contre la précarité alimentaire, même quand leurs interventions se limitent à des secours ponctuels, complémentaires des autres aides. Celui de la **Ville de Tours** n'est évidemment pas le moindre. Une commission d'Aides sociales facultatives s'y réunit chaque semaine pour examiner des dossiers constitués par des assistantes sociales de secteur ou des associations de solidarité. Selon le reste à vivre de la personne ou de la famille, une aide financière de 40 euros (augmentée de 10 euros par personne supplémentaire) est attribuée. Elle peut être renouvelée

dans la limite d'un forfait annuel. En 2023, 132 000 € de « Chèques d'Accompagnement personnalisé » ont été ainsi consacrés à l'aide alimentaire. Une aide d'urgence peut aussi être versée aux personnes envoyées au CCAS par une assistante sociale. L'an dernier, 15 000 € ont été affectés à cette urgence alimentaire.

La commission peut également attribuer un complément d'aide à la restauration scolaire. De même, une orientation au Restaurant social convivial Le Voltaire (14, rue de la Moquerie) peut être proposée à des personnes seules, en difficulté financière ou en manque de lien social. Ses 22 places sont ouvertes en semaine, et chaque personne peut

« tester » cette solution pendant deux semaines gratuites et ensuite plusieurs tarifs sont demandés (de la gratuité complète à 2,50€ par repas). La convivialité se crée autour d'un bon déjeuner (fourni par la cuisine centrale d'Entraide et Solidarités !) suivi de sorties, jeux ou animations dans l'après-midi.

Le CCAS anime la Coordination solidaire alimentaire de la Ville de Tours, mise en place en 2018 avec des partenaires associatifs, dont Entraide et Solidarités. Il étudie enfin les problèmes tels que le manque de locaux et de lieux de transformation des aliments, afin d'améliorer son action dans ce domaine.

## Un rôle-clé pour la Ville de Tours ?

Ce foisonnement peut être considéré comme une richesse, mais peut-être aussi une perte d'énergie(s). Faire face rapidement et le plus efficacement possible à un défi de cette ampleur exige sans doute de renforcer la coordination et les partenariats entre les différents acteurs. Et il se peut qu'un rôle fédérateur ne puisse incomber qu'à un intervenant public. Or, il existe depuis 2018 une « Coordination solidaire alimentaire de la Ville de Tours », mise en place avec des partenaires associatifs, dont Entraide et Solidarités. Et depuis un peu plus d'un an, la municipalité a nommé une conseillère municipale « **déleguée à la lutte contre la précarité alimentaire** », Sabine Ménier. Parmi ses missions, justement : coordonner les actions et travailler en partenariat avec les autres collectivités. Outre l'activité de son CCAS, la Ville soutient déjà plusieurs acteurs de l'aide alimentaire, ainsi que des manifestations comme le « banquet festif » de l'île Simon de Bernard Charret, le Refugee Food Festival. Elle organise le « Pot au feu géant » au profit des Restos du cœur. Six « jardins gourmands et solidaires » sont répartis sur la ville, encadrés par des associations et centres socio-culturels, et le centre social Plurielles a son Tipi, qui récupère les invendus du marché...

Mais une dynamique est engagée pour aller bien plus loin. En décembre dernier, une première réunion a rassemblé vingt-cinq associations ou autres intervenants concernés, pour faire le point de ce qui existe, repérer les besoins et formuler des attentes. Un répertoire élargi devrait être constitué à partir de celui du G3A -

Groupement pour l'Amélioration de l'Aide alimentaire :

<https://frapscentre.org/le-g3a-groupement-amelioration-aide-alimentaire/>

La liste des besoins, qu'il s'agisse de locaux, de véhicules, de « zones blanches » où l'aide alimentaire n'existe pas, d'assurer une alimentation « variée, bio et locale », est évidemment impressionnante. Elle comporte par exemple une épicerie solidaire à Tours, le portage de repas aux personnes vulnérables, et « le développement de l'offre de restauration pour les publics à la rue ». Il est en effet paradoxal et rageant de voir par exemple que la cuisine centrale d'Entraide & Solidarités, qui fonctionne avec des salariés en insertion, reste sous-utilisée, alors que les besoins sont en expansion.

On se doute qu'il est facile d'établir un catalogue, qu'il faudra le traduire en moyens financiers et humains, et que tout ne pourra être réalisé. L'action enclenchée entend toutefois se légitimer en s'appuyant sur « un plaidoyer commun pour le droit à l'alimentation ». La « **Sécurité sociale alimentaire** » découlerait de ce droit. La Ville de Tours adhère à cet objectif porté par le pôle associatif paysan InPACT 37 (<https://inpact37.org/>) et soutient l'Association pour le Développement de l'Emploi agricole et rural (<https://www.agriculturepaysanne.org/adear37>). L'ambition de ce collectif SSA37 n'est pas mince, puisqu'il vise la création de multiples « caisses alimentaires » où chacun cotiserait selon ses moyens. Elles permettraient de verser un « budget alimentaire mensuel » à ceux qui en ont besoin, donnant

accès à des produits de qualité, issus de l'agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement. « Je crois qu'à Bordeaux l'allocation est de 100 € par mois » indique l'élue.

C'est dans ce cadre qu'une expérimentation est lancée cette année qui passe par la constitution d'un « **Conseil local de l'alimentation** » sur les quartiers Bords de Loire-Lamartine-Halles. Il ne laissera pas de côté le public étudiant. Sabine Ménier en attend « des projets décidés démocratiquement pour améliorer l'alimentation à l'échelle du quartier, par exemple un marché à prix différenciés, un espace de restauration collective... ».

Exemple des épiceries solidaires, de l'Envol de la Croix-Rouge à la Rotonde...



Sabine Ménier est travailleuse sociale de profession

## Élargir la réflexion au-delà de Tours

Sabine Ménier l'assure : les services de la Ville sont « en route », et la municipalité a consacré l'an passé 181 500 € à cette lutte contre la précarité (166 000 l'année précédente) et pour l'application de son programme en faveur « d'une bonne alimentation, saine et locale ». Face à une demande qui a doublé, les moyens restent insuffisants mais le dispositif ne peut que s'améliorer, avec la participation des personnes concernées, tant le système de distribution existant est « à bout de souffle », estime-t-elle.

Elle aimerait « essayer », et ne doute pas que l'impulsion étant donnée, « la réflexion va s'élargir géographiquement avec le concours de la Métropole, du Département, de la Région et de l'État. Nous avons une nouvelle réunion en juin, où il y aura peut-être d'autres idées... ».

## PARTENAIRE

# L'équipe de La Barque sur le pont pour une nouvelle escale !

Monique Carriat, présidente de l'association La Barque, parle avec enthousiasme de « ce lieu super ! » sans cacher, malgré tout, que l'embarcation vogue parfois sur des flots tumultueux...

### L'entente, et la bonne humeur.

« Des valeurs qui nous sont chères », insiste-t-elle. « On vient à **La Barque** pour se poser, pour discuter, pour avoir un lien social ». « Du baroudeur au sédentaire, du plus sociable au solitaire, de nos aînés aux étudiants, du sportif à l'artiste, avec ou sans chien, avec ou sans toit (dixit le site) » Un ordinateur et une connexion internet sont mis à la disposition des **équipiers**, nom donné aux personnes accueillies au café, en particulier des personnes précaires avec ou sans domicile. « Mais tout le monde peut venir à **La Barque**, car on pousse à la mixité sociale. »

Ce café associatif (sans alcool), à l'accueil inconditionnel et anonyme, qui lutte contre l'exclusion, est ancré rue Colbert depuis son origine, en 1996, à la création de l'association Au Fil de l'eau (La Barque). En 2016, face à de fortes turpitudes qui auraient pu couler l'association, salariés et bénévoles se mobilisent pour sauver « leur » café, avec le soutien d'Entraide et Solidarités, en particulier de trois de ses administrateurs, Patrick Minier, Monique Carriat et Brigitte Bécard.

L'association devient alors « La barque - To the Future » sous la présidence de Léo Prouvost, puis de Flora Leauté. En 2021 Monique Carriat se voit confier la présidence après avoir été administratrice, secrétaire, et vice-présidente. Beaucoup d'énergie est alors nécessaire pour redresser La Barque !



Monique Carriat entourée de Ludivine, Océane et Toinon, la partie de l'équipe présente ce jour-là

Aujourd'hui, l'équipe compte deux éducatrices spécialisées salariées, Camille et Ludivine (bientôt trois !), 24 bénévoles dont la moitié sont des actifs. Le conseil d'administration comprend 14 personnes aux profils divers, dont deux équipiers. « Que les bénévoles ou les équipiers siègent au conseil permet à l'association de rester en prise avec la réalité des usagers, d'intégrer leurs codes, et de les associer à la vie de La Barque » souligne l'équipe, unanime. Une fois par mois, un « café causé » permet à tous les équipiers de participer à la vie de leur café. Doublée en peu de temps, la fréquentation avoisine 90 personnes par jour, « plus cinq à six chiens, et une callopsitte » (perruche) précise Ludivine avec un clin d'œil.

### Un nouveau port d'attache

Avec ce surcroît d'équipiers, le café et sa terrasse en trottoir deviennent trop exigus d'autant plus qu'au printemps 2023, des tensions de voisinage sont survenues. « Il nous fallait plus d'espace, un bureau pour les salariés et une cour ! ».

Avec le soutien de la Ville de Tours, l'équipe s'est mise en quête d'un nouveau lieu, en attendant de voir comment la Barque pourra s'intégrer ultérieurement dans le projet de la Maison de l'Hospitalité mené par la Ville au sein de la friche de l'ex-clinique Saint-Gatien. Le choix s'est porté sur l'ancienne sacristie de l'église Saint-Saturnin, quartier des Tanneurs, en partenariat avec le diocèse de Tours.

Depuis quelques mois, La Barque entreprend une remise en état du site et sa conversion en café. « Des bénévoles très impliqués et des professionnels du domaine apportent une aide phénoménale et plus que précieuse ! » note Monique.

### Favoriser l'ouverture sociale et culturelle

Située près de l'université, à la croisée des rues Littré et des Tanneurs, la « nouvelle » Barque renforcera ses actions de partenariat déjà entreprises avec une quinzaine d'autres associations ou organismes, en particulier depuis que les horaires d'ouverture permettent de libérer les après-midi pour des activités ciblées. Les équipiers sont ainsi incités à participer à des ateliers pour se détendre, s'informer, découvrir, s'impliquer, etc., ce qui favorise l'ouverture d'esprit vers des actions sociales et culturelles.

118 rue Colbert, Tours  
À partir de début juillet : 11 rue Littré  
Ouverture : 9h-14h (pause le dimanche)  
barquetothefuture@gmail.com  
Instagram : labarque37  
www.barque37.fr/page/1489776-accueil

### Comment aider la Barque ?

Dons en numéraire  
(actuellement cagnotte en ligne)  
<https://www.helloasso.com/barque-to-the-future>

Dons en nature :  
Café, lait, chocolat.

En devenant adhérents ou encore en venant prendre un verre, et en participant aux « cafés suspendus » (du 20 au 5 du mois d'après, trois boissons sont offertes par équipier)



## Assemblée générale le 13 juin avec le président de la FAS Pascal Brice

L'assemblée générale annuelle d'Entraide & Solidarités est convoquée jeudi 13 juin à la Maison des Sports de Touraine (rue de l'Aviation à Tours nord). Café d'accueil dès 8h30, début des travaux à 9 heures. Tous les adhérents pourront disposer des documents nécessaires, par internet, par courrier ou sur place. Le contexte politico-social fait que l'association a de plus en plus besoin du soutien des adhérents à ses orientations : faites-vous entendre !

Pour pouvoir participer à l'AG, voter sur place ou par procuration, pensez à vous acquitter de la cotisation 2024 si ce n'est déjà fait. Pour la première fois, l'assemblée générale recevra le président national de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Pascal Brice, ancien directeur de l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). Son intervention, et les échanges qui pourront suivre, seront particulièrement attendus dans un moment de très forte tension sociale et de pression sur les associations et les métiers du social.

## AGIR, un nouveau dispositif pour l'intégration des réfugiés

Route 37, le consortium d'une dizaine d'associations et organismes, piloté par Entraide & Solidarités et destiné à l'insertion professionnelle des réfugiés, a pris fin en août dernier. L'État a lancé pour prendre la suite le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des Réfugiés), dont notre association s'est également vue confier la coordination à la suite d'un appel d'offres. Le lancement en Indre-et-Loire s'est déroulé le 3 avril dernier. Ce nouveau dispositif a pour objectif la mise en place d'un guichet unique départemental auprès duquel chaque « Bénéficiaire de la protection internationale » (BPI, c'est-à-dire réfugié, apatride, ou « protégé subsidiaire ») ayant obtenu le statut depuis moins d'un an, et ayant signé

le Contrat d'Intégration républicaine, pourra se voir proposer un accompagnement global individualisé, en particulier vers le logement et l'emploi. Il doit permettre de conduire 60% des BPI accompagnés vers une formation qualifiante ou certifiante, un contrat en alternance, un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée d'au moins six mois. Le programme AGIR doit également permettre de conduire 80% des BPI pris en charge vers un logement pérenne. Notre association a donc entrepris de conclure des conventions avec les partenaires en matière d'accompagnement social, d'accès au logement, à la formation et à l'emploi.

## Quel avenir pour *La Maison* ?



La Maison, c'est le site où Entraide & Solidarités héberge, rue Edouard-Vaillant à Tours, dix personnes jusqu'à en grande précarité. Les tiny houses (ou les caravanes) sont devenues leur domicile. Et un accompagnement social individualisé vise à les amener vers l'emploi et le logement. Depuis le premier accueil fin novembre 2021, La Maison a été habitée par 27 personnes pour des séjours d'une durée variable. Et pendant les quatorze derniers mois, 4 résidents ont pu intégrer un « vrai » logement. La structure a incontestablement trouvé son rythme de croisière, et l'équipe apporte à ces personnes « en reconstruction » sécurité, confiance et... envie d'en sortir !

Quinze mois après son transfert rue Edouard-Vaillant, un bilan d'étape a été dressé devant la presse. Le président François Ferrisse a accueilli sur place Guillaume Saint-Cricq,

sous-préfet chargé de la politique de la ville, Guillemette Rabin, directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, et Marie Quinton, adjointe au maire de Tours déléguée au logement, à la politique de la ville et à la lutte contre l'exclusion.

Ce dispositif financé par l'État reste « expérimental » jusque fin 2024. François Ferrisse et les cadres d'Entraide & Solidarités, ainsi que l'adjointe au maire, ont dit leur souhait de voir se prolonger une structure sans équivalent pour les « grands précaires » qui en bénéficient. Pour autant, l'horizon n'est pas parfaitement dégagé puisque le dispositif fait l'objet sur la France entière d'une « évaluation » par la DIHAL (Délégation interministérielle pour l'Habitat et l'Accès au Logement), dont les résultats ne seront connus qu'à la fin de l'année.

Une équipe d'E&S est toujours dédiée à l'accompagnement des Ukrainiens



## Le cas particulier des Ukrainiens

Vingt-cinq mois se sont écoulés depuis l'accueil des premiers Ukrainiens en Indre-et-Loire, et l'ouverture du camping de La Ville-aux-Dames pour une partie d'entre eux. L'Union européenne avait créé pour eux l'« autorisation provisoire de séjour », renouvelée tous les six mois avec une limite fixée en mars 2025. La préfecture a délivré 685 autorisations, et en moyenne deux arrivées par semaine sont encore enregistrées, tandis que 41 personnes sont reparties en Ukraine. Sur ce total, Entraide & Solidarités a accompagné 93 ménages totalisant 244 personnes, dont 141 ont été

hébergées sur le camping, 33 dans des logements mis à disposition par des communes ou des particuliers, et 70 en « intermédiation locative ». C'est maintenant un dispositif d'accompagnement à la sortie qui est engagé, car l'hébergement au camping va s'achever fin juin de cette année pour environ 70 personnes. Avec France Travail, notre association s'efforce de les mener vers l'autonomie, vers l'insertion par l'emploi, car ils vont devoir dorénavant assumer un loyer alors qu'ici leur contribution était de 10 à 15 % de leurs revenus.

## L'antenne de Chinon change de pilote



Après quatre ans et demi à la direction de l'antenne chinonaise de notre association, Franck Sépard a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière, et a été chaleureusement salué par l'équipe locale (photo). C'est une responsable qui lui succède depuis mars dernier en la personne de Katia Krier, éducatrice spécialisée de formation. Elle a travaillé principalement dans les secteurs de l'enfance et du handicap, avant d'entrer à E&S en septembre 2023 pour remplacer la responsable du CHRS CHERPA durant son congé maternité.



## Comment devenir bénévole

Les bénévoles font partie d'Entraide & Solidarités depuis l'origine de l'association. Si vous avez la volonté d'intervenir dans votre domaine de compétence et d'expertise, pour partager de votre temps dans le respect des valeurs de l'Entraide, venez nous rencontrer. Nous vous présenterons les missions, régulières ou ponctuelles, qui peuvent vous intéresser. Les missions les plus régulières sont des propositions d'animation et d'accompagnement : dans nos centres d'hébergement, en équipe avec les salariés (soutien à la parentalité et garde ponctuelle d'enfants, accueil des visiteurs...); dans nos équipes de salariés qui vont à la rencontre des personnes sans-abri, avec la Maraude ; avec l'équipe du Centre de formation en appui à la lutte contre l'illettrisme.

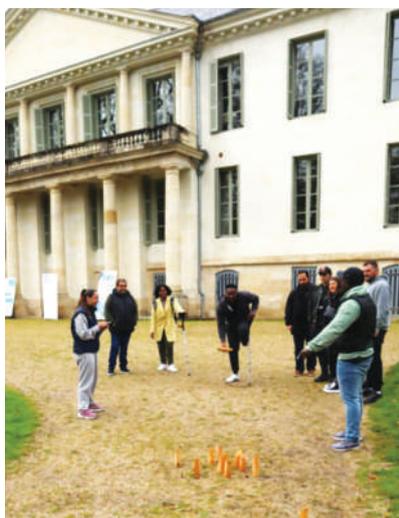
Les missions plus ponctuelles vont des aides à l'installation et l'emménagement de personnes hébergées (montage de meubles par exemple et petit bricolage), au plan grand froid ou hiver, l'accompagnement physique dans les démarches, des ateliers d'animation et de bien-être...

De même, si vous avez des expertises spécifiques ou des qualités artistiques, parlons-en !

Inscrivez-vous sur une de nos permanences pour échanger sur vos souhaits et nos besoins, en écrivant à Alexandra : [devenirbenevole@entraide-et-solidarites.fr](mailto:devenirbenevole@entraide-et-solidarites.fr)

Le rendez-vous se déroulera au siège de l'association : 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord.

**Les prochaines permanences sont fixées aux jeudis 23 mai de 17h à 19h, et 20 juin de 14h30 à 16h30. Si les dates devaient être modifiées, les personnes inscrites seraient prévenues.**



## En baskets dans le jardin du préfet

Quand l'association *Daytoursport* a proposé à Entraide & Solidarités d'organiser des jeux sportifs, la réponse ne s'est pas fait attendre ! Inspirée – de très loin ! – par cette année olympique la directrice de l'Hébergement, Fabienne Forveille, a su mobiliser les résidents de l'association, les responsables des sites et les animateurs. Tout ce monde s'est retrouvé le 27 mars dans le beau jardin privé du préfet d'Indre-et-Loire, un privilège, pour des jeux sportifs disputés dans le meilleur esprit qui soit et dans une ambiance amicale et détendue.

Les participants ont reçu la visite du maire de Tours, Emmanuel Denis, tandis que le préfet Patrice Latron a longuement échangé avec les uns et les autres. François Ferrisse, président d'E&S, et Yosi Goasdoué, fondateur de Daytoursport, l'ont chaleureusement remercié pour son hospitalité.



# La Fondation Vinci aide les chantiers d'insertion



La Fondation Vinci a permis le financement de 6000 € d'outils électroportatifs en remplacement d'une partie d'outils thermiques sur les chantiers d'insertion Espaces verts d'Entraide et Solidarités, basés à Chambray-lès-Tours. « C'est une occasion supplémentaire pour nous, d'agir sur l'empreinte carbone de nos activités, qui ont pour but de favoriser l'accès à l'emploi durable des salariés en transition professionnelle, a souligné le directeur du Pôle économique,

Sébastien Lamant. Tronçonneuses, souffleurs, tailles haies, chargeurs et batteries seront utilisés au quotidien et permettront à nos salariés de s'exercer avec ces matériels plus légers, moins bruyants et nécessitant moins d'entretien. Nous remercions particulièrement notre « parrain » Jean-François Pétiard (ex-directeur de la base de Nouâtre, MESEA) et Franck Séward (ex-directeur de notre antenne de Chinon) qui ont été à l'origine de ce projet ».



## L'art des gens « à la rue »

Les personnes sans abri ont parfois des pratiques – et des talents – artistiques insoupçonnés. Parce qu'il serait bon de les rendre visibles, la Ville de Tours proposait le 20 mars à la bibliothèque centrale une table ronde sur « l'art à la rue ». Animée par Marie Quinton, maire-adjointe, elle réunissait notamment Jean-Michel Roux, peintre et écrivain, et Brigitte Bécard, administratrice d'Entraide & Solidarités. En présence d'une quarantaine de participants, les échanges ont mis en évidence le fait qu'« au-delà de leur démarche créative, les œuvres qui sont produites sont un moyen d'émancipation, de reconstruction de l'estime de soi, et une forme d'exutoire face à la situation vécue et aux parcours de leurs auteurs ». La chorale « À voix hautes » de l'Opéra de Tours, « chœur de rue » ouvert à tous et notamment aux personnes sans domicile, avait auparavant régalié cent-vingt spectateurs (photo Ville de Tours).

## La « gouvernance » en réflexion



La réorganisation de l'association et de sa gouvernance, entamée il y a deux ans, se poursuit. Elle passait notamment fin mars par une réunion entre les administrateurs et l'ensemble des cadres. Les uns et les autres ont pu exprimer leurs réflexions et suggestions pour un partage des tâches amélioré. Et un meilleur service rendu à toutes les personnes que nous accompagnons !

### Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

### J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... e-mail : .....

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.  
**Bulletin et chèque à renvoyer à :** Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

### JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.  
 • 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €  
 Je joins un chèque de ..... € à l'ordre de Entraide et Solidarités.  
**Bulletin d'abonnement à renvoyer à :** Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

### Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178  
 Rédaction & administration :  
 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS  
 Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16  
 Directeur de la publication :  
 François Ferrisse  
 Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier,  
 Jean Paillou, Pierre Trinson

Mise en page & image :  
 Studio Kakao  
 Impression :  
 Les presses de Touraine,  
 Tours  
 Gestion des abonnements :  
 Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr  
 www.entraide-et-solidarites.fr  
 f entraideetsolidarites